

Pavage et drainage

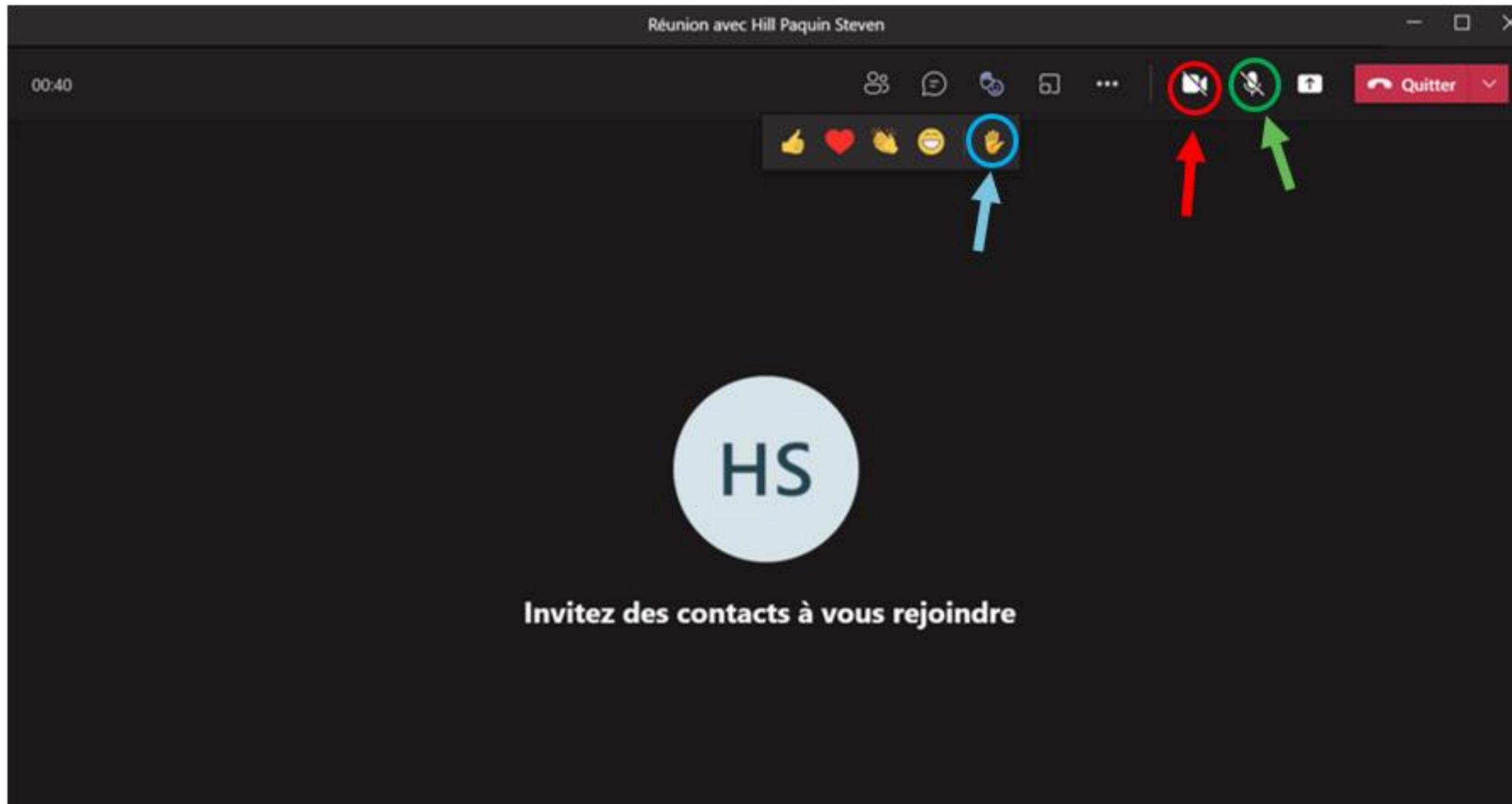
TAL – rue Paul-Germain

18 mai 2023

19h



Fonctionnalités Microsoft Teams



Présentation des intervenants



Administration municipale

- Patrice Gingras, Directeur du Génie;
- Stéphane Blouin, Chef de service – Finance et assistant trésorier;
- Alain Lizotte, Directeur des Travaux publics;
- Gabriel Desaulniers, chef technicien aux taxes.

Consultant externe

- Leni Trudel, Ingénieur, Tetra tech QI inc.



Ordre du jour



- Contexte;
- Présentation des études et travaux envisagés;
- Analyse du financement et imposition;
- Cheminement du projet et règlement du sondage.



Contexte



La Ville a reçu un registre d'intention pour faire le drainage et le pavage de la rue Paul-Germain. Le registre d'intention a été approuvé par 52% des résidents concernés.

Avant de procéder au pavage de la rue, il faut analyser le drainage de celle-ci.

Une rencontre citoyenne a eu lieu en octobre 2020. La proposition #1 du sondage a été approuvée par 69% des résidents concernés.

Actions prises par la Ville depuis 2020



- 1.** Mandat de services professionnels pour plans et devis
- 2.** Réalisation de plans et devis par une firme externe
- 3.** Demande d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
 - Délai: minimum un an.

Objectifs techniques du projet



- Installer un système de drainage des eaux pluviales (du 739 rue Paul-Germain jusqu'au chemin des Petites-Terres);
- Installer un branchement de service pluvial pour chacun des lots (du 739, rue Paul-Germain jusqu'au chemin des Petites-Terres);
- Paver la chaussée (du 739, rue Paul-Germain jusqu'au chemin des Petites-Terres).

Contraintes techniques du projet



- Niveau de l'eau souterraine très élevé dans le secteur des travaux;
- Enlèvement de 80% des matières en suspension (MES) contenues dans les eaux de ruissellement par le système de gestion des eaux pluviales (MELCCFP).

Construction d'une noue de chacun des côtés de la rue

- Les noues permettent de gérer les pluies fréquentes par infiltration vers un drain perforé;
- Un système de trop-plein avec puisard conventionnel est prévu pour les événements pluviométriques exceptionnels;
- Permet l'enlèvement de 80% des MES tel qu'exigé par le MELCCFP;
- Pour assurer l'infiltration vers le drain perforé, le fond des noues doit être imperméabilisé considérant le niveau élevé de l'eau souterraine;
- Une conduite sera installée sous chacune des entrées charretières pour assurer l'écoulement de l'eau capté par le drain perforé vers le réseau d'égout pluvial existant.

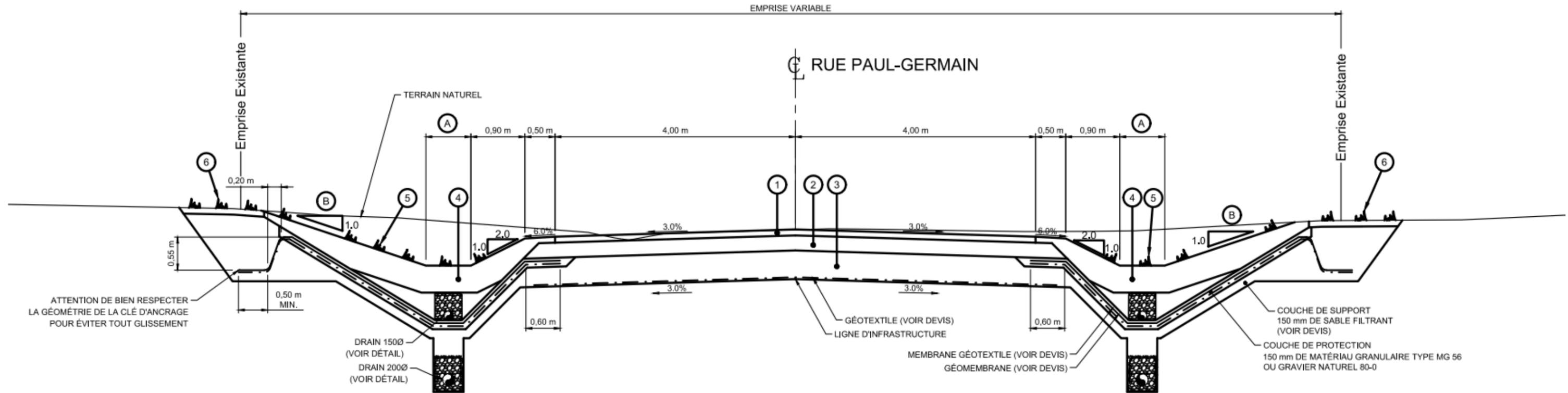
Installation d'un branchement de service pluvial pour chaque lot

- Conduite de 150 mm (6 pouces) permettant le raccordement du drain de fondation.

Pavage de la chaussée sur 8,0 mètres de largeur

- Drainage de la rue directement vers les noues;
- Dévers (pente transversale) de 3% pour assurer un bon drainage;
- Profil longitudinal de la rue peu modifié par rapport à l'existant.

Coupe type de la rue projetée



ATTENTION DE BIEN RESPECTER LA GÉOMÉTRIE DE LA CLÉ D'ANCRAGE POUR ÉVITER TOUT GLISSEMENT

A	CHAÎNAGE	CÔTÉ	LARGEUR
	0+009 À 0+161	DROIT	0.45m
	0+026 À 0+148	GAUCHE	0.45m
	0+178 À 0+350	GAUCHE	0.75m
	0+185 À 0+360	DROIT	0.75m

B	CHAÎNAGE	CÔTÉ	PENTE
	0+009 À 0+161	DROIT	2.0
	0+026 À 0+200	GAUCHE	2.0
	0+185 À 0+360	DROIT	3.0
	0+200 À 0+350	GAUCHE	3.0

SECTION TYPE DE VOIRIE RUE PAUL-GERMAIN

1:50

STRUCTURE DE VOIRIE RUE PAUL-GERMAIN

- | | | |
|---|-----------------------------|--|
| ① | ENROBÉ BITUMINEUX: | 80mm ÉPAISSEUR |
| | 1 COUCHE UNIQUE: | (80mm) ÉPAISSEUR EB-14 |
| ② | FONDATION: | MATÉRIAU GRANULAIRE TYPE MG 20 ÉPAISSEUR 250mm DENSIFIÉ. |
| ③ | SOUS-FONDATION: | MATÉRIAU GRANULAIRE TYPE MG 112 ÉPAISSEUR 500mm DENSIFIÉ. |
| ④ | NOUE: | SUBSTRAT DE NOUE (VOIR DEVIS) ÉPAISSEUR 450mm. |
| ⑤ | ENGAZONNEMENT: (NOUE) | GAZON EN PLAQUES. |
| ⑥ | ENGAZONNEMENT: (RÉPARATION) | ENSEMENCEMENT HYDRAULIQUE OU GAZON EN PLAQUES AVEC TERRE VÉGÉTALE 100mm ÉPAISSEUR. |

Coût estimé des travaux



Au moment de la présentation du 19 octobre 2020 : 412 000 \$;

Au moment de l'adoption du règlement 2021 chapitre 70 : 450 000 \$;

- Contingence.

Actuellement : 940 600 \$ (taxes nettes incluses)

- Délais et exigences du MELCCFP;
- Hausse des coûts de construction.

Analyse du financement et imposition



Répartition du financement :

- 22% TAL (drainage de fondation);
- 69% TAL (voirie et drainage de rue);
- 9% par Ville (emprise de rue et partie du drainage du 740 Paul-Germain).

Base d'imposition sur services rendus :

- Superficie (drainage de fondation);
- Frontage corrigé (voirie et drainage de rue).

Terme d'emprunt : 20 ans.

Paiement comptant : possible.

Analyse du financement et imposition

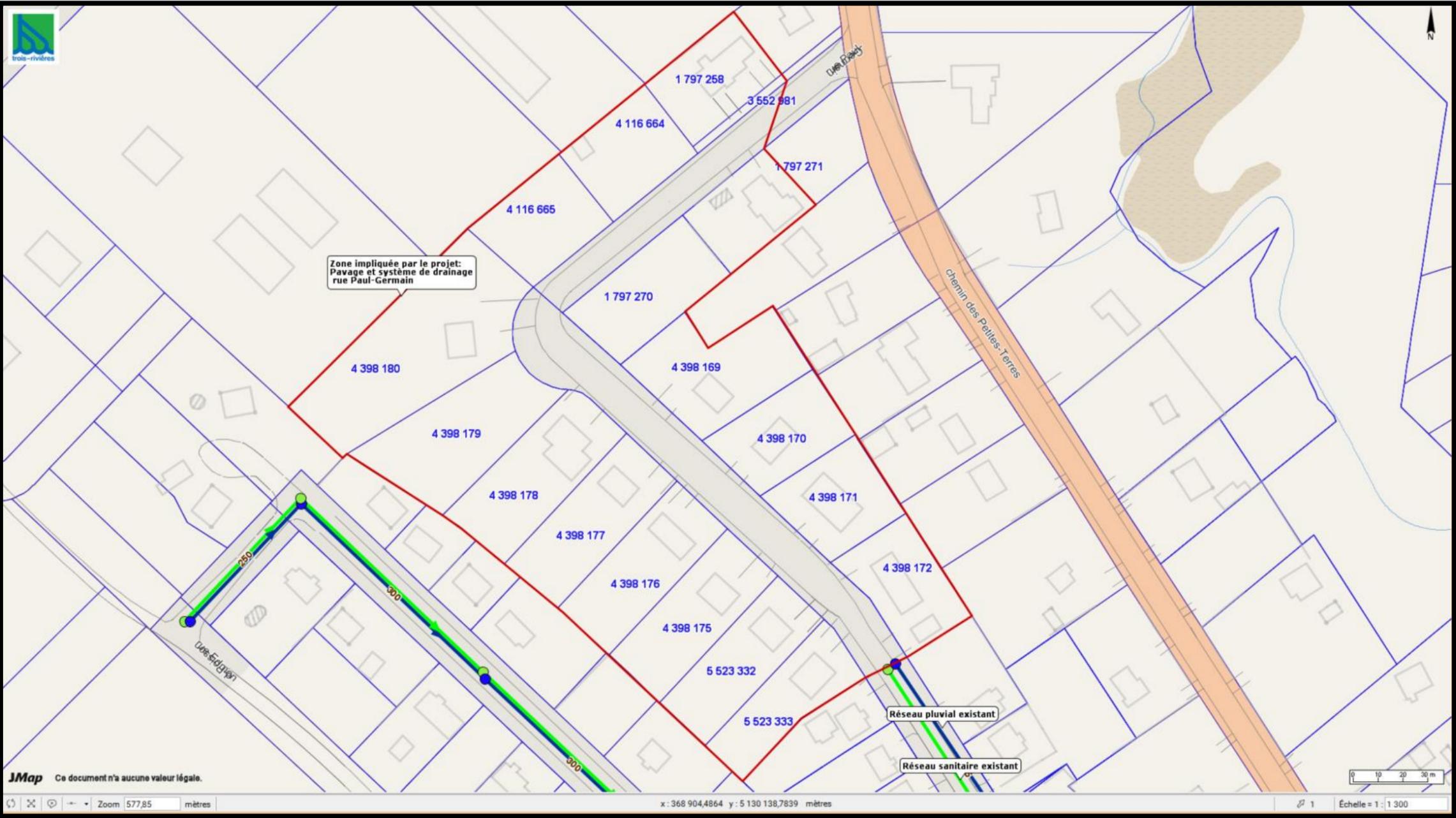


Estimation de la répartition des coûts sur compte :

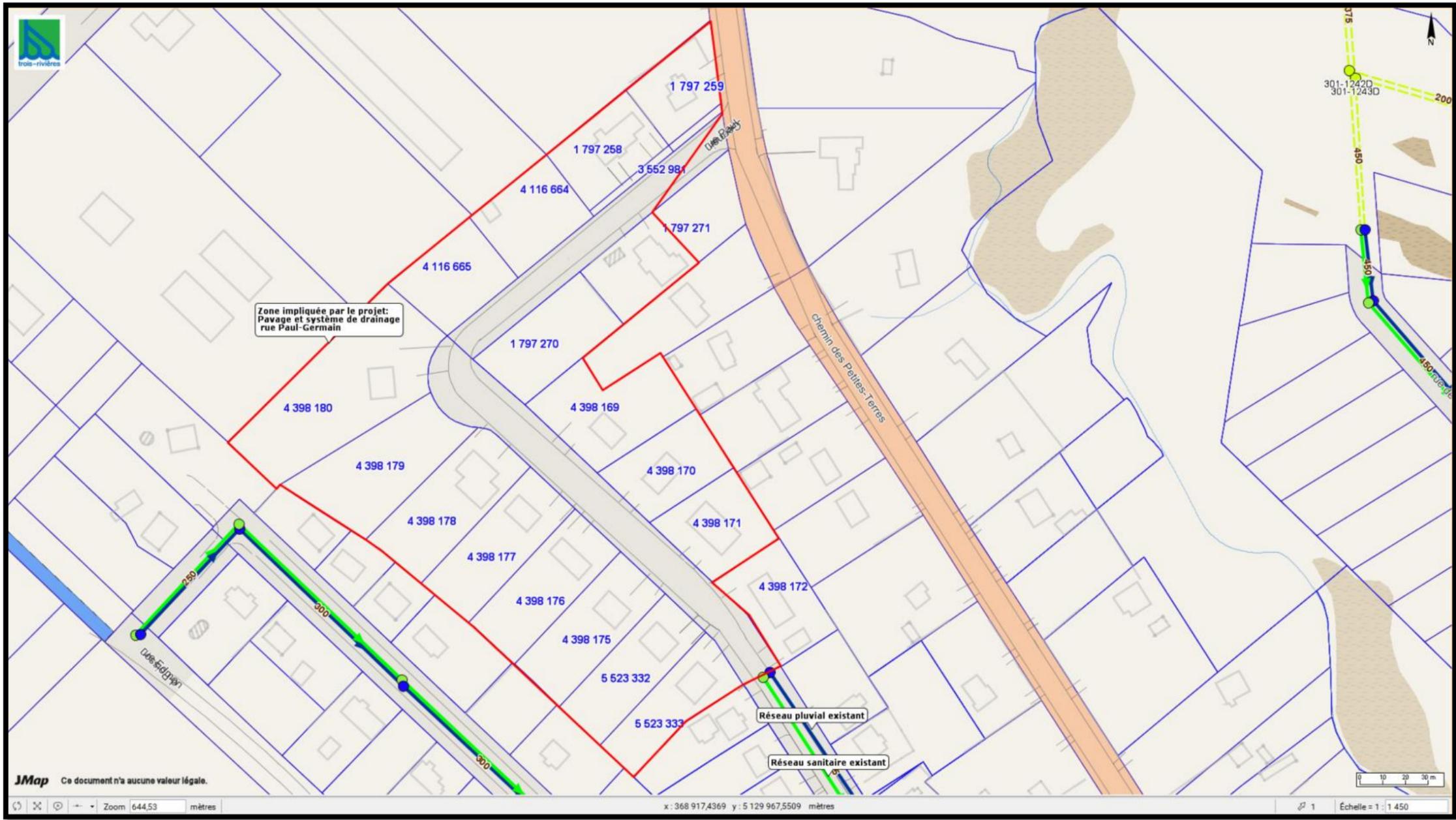
Méthode de paiement	Description travaux	Nouveau montant (5%)	Ancien montant (4%)
Annuel 20 ans / 5%	Drainage de fondation (m ²)	0,52 \$	0,27 \$
Annuel 20 ans / 5%	Pavage et drainage rue (ml)	86,48 \$	34,72 \$
Comptant	Drainage de fondation (m ²)	6,48 \$	3,65 \$
Comptant	Pavage et drainage rue (ml)	1 077,75 \$	471,80 \$

Dossier à valider = possibilité augmentation ± 10 %.

Bassin de taxation – Pavage et drainage de rue



Bassin de taxation – Drainage de fondation



Cheminement estimé du projet



- Sondage par la poste: si positif – présentation aux élus – planification des travaux;
- Budget immobilisation (PTI) – serait approuvé en 2024 avec révision;
- Modification du règlement d'emprunt serait prévue en 2023;
- Travaux seraient prévus pour 2024;
- Offre de paiement comptant devrait être offerte en 2025;
- Imposition de la taxe d'amélioration locale devrait avoir lieu en 2026 sur compte annuel (si non payée comptant).

Règles et déroulement d'un sondage



- Le sondage est effectué par la Direction des finances;
- Un coupon-réponse par matricule = 1 vote;
- Enveloppes de retour « confidentielles » et affranchies;
- Coupons-réponse non reçus ou en retard (non ouverts) = non considérés;
- Seul le résultat sera dévoilé.

Règles et déroulement d'un sondage



Suite

- Résultat favorable à + de 50 % = projet accepté;
- Résultat défavorable = abandon du projet pour minimum 4 ans;
- Contribuables visés informés du résultat après la date de clôture par lettre;
- Nouveau sondage si coûts estimés à la hausse de 10 % et +.



Pour plus d'informations : v3r.net / 311